

CREAI  
BRETAGNE  
PAYS DE LA LOIRE

CATALOGUE  
DE FORMATION  
INTER ET INTRA  
2022

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations,  
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité



# PRESENTATION DES CREAI

## INFORMATION

Les CREAI diffusent à l'ensemble des acteurs, des éléments relatifs à la connaissance des établissements et services de la région, à la veille législative et documentaire relative au secteur, aux bonnes pratiques professionnelles

- Annuaire des établissements et services
- Sites internet :  
[www.creai-pdl.fr](http://www.creai-pdl.fr)  
[www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org)
- La lettre électronique mensuelle

## ANIMATION

Les CREAI organisent au sein de la région des espaces de réflexions professionnelles et intersectorielles.

Ces journées permettent aux professionnels de mieux appréhender les évolutions en cours dans le secteur et de participer à une réflexion collective sur les enjeux et l'évolution des politiques publiques et des pratiques professionnelles.

## OBSERVATION / ETUDES

Les CREAI :

- participent et contribuent aux dispositifs d'observation mis en place au niveau de la région, comme la plateforme d'observation sociale.
- contribuent à la connaissance et l'évaluation des dispositifs et des réponses de droits communs ou innovants.
- réalisent des études au plan départemental et régional relatives à la connaissance des besoins et l'évolution des réponses (études CAMSP/CMPP, Etudes SESSAD , ESAT et SAMSAH pour le compte de l'ARS Pays de la Loire...) ou participent à des études nationales en lien avec l'ANCREAI et le réseau des CREAI pour la CNSA et la DGCS notamment (Habitat et Autisme, Etat des lieux des ressources Handicap rare..).
- participent à l'élaboration de diagnostics territoriaux pour le compte des collectivités territoriales ou de services déconcentrés de l'Etat.
- accompagnent les organismes gestionnaires d'établissements et services dans l'évaluation des besoins des publics qu'ils accompagnent et l'analyse des ressources de l'environnement pour structurer des réponses adaptées au sein de leur territoire.

## FORMATION

Prenant appui sur sa fonction d'observation et d'analyse des besoins, les CREAI développent des actions de formation et d'appui méthodologique pour les établissements et services médico-sociaux. Les formations sont adaptées aux besoins et contexte des établissements.

## CONSEIL TECHNIQUE

A partir d'une étude personnalisée des besoins, les CREAI réalisent des accompagnements permettant la réalisation de :

- démarches d'évaluation interne des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- projets associatifs, projets d'établissements, projets de siège
- projets de coopération (GCSMS...)
- études-diagnostic
- aide au recrutement

# L'EDITO

**B**ienvenue dans le catalogue de formation des CREAI Bretagne et Pays de Loire !  
Comme vous, nous nous interrogeons sur les politiques publiques et leur déclinaison opérationnelle : comment se les approprier, les comprendre et s'en saisir pour les intégrer dans nos pratiques du quotidien que l'on soit professionnel du soin et de l'accompagnement, ou manager ?

Les CREAI sont en effet actifs depuis 1964 pour établir les ponts nécessaires entre les différentes politiques publiques telles qu'elles sont menées et leurs effets sur la réalité des personnes accompagnées et des professionnels et autres acteurs qui les côtoient.

Pour cette raison, nous avons conçu une offre pédagogique qui permet d'appréhender et articuler les enjeux actuels et à venir dans les secteurs : social, médico-social et sanitaire. A travers cette offre, il est question du sens du système de santé, de son organisation et des pratiques professionnelles qui le portent, qui s'y inscrivent. L'enjeu est que les différents acteurs prennent toute leur place et participent au déploiement des politiques consacrées aux personnes vulnérables.

Cette année nous aborderons plus particulièrement, ensemble et avec les personnes concernées, les raisons et conséquences de la transformation de l'offre, les références et méthodes de caractérisation et d'accompagnement en protection de l'enfance, la coordination des parcours, le territoire et le domicile...

Cette nouvelle offre de nos CREAI fait écho en effet aux enjeux très actuels et qui ont pu se manifester de façon plus aigüe durant cette période de crise que nous avons traversé et qui renouvelle pour une part certains de nos positionnements.

Plus que jamais, nos CREAI sont à vos côtés et bien évidemment toutes ces thématiques peuvent se décliner :

- en intra (au sein de vos structures, en ajustant la prestation à votre demande et à votre contexte)
- et en inter (avec des inscriptions individuelles, de professionnels de différentes structures, à des sessions dans nos locaux à Rennes ou à Nantes, selon le calendrier proposé (inscription en ligne))

Notre offre se décline en 4 grandes thématiques et vous permet de nous solliciter dans le cadre de formations, d'appuis méthodologiques, de conférences, de journées d'études, selon des modalités à définir ensemble. Pour plus de précisions, contactez-nous !

Les équipes des CREAI Bretagne et Pays de la Loire



# LES INTERVENANTS

<p>Claude BASSET</p>	<p>Directeur d'établissements et services relevant de l'Intervention Sociale, Claude BASSET propose des missions de conseil en matière de communication interne et externe aux cadres, notamment des établissements médico-sociaux. Facilitateur, animateur, rédacteur et photographe, il a exercé 7 ans comme journaliste indépendant en presse écrite et radiophonique. De formation initiale en communication institutionnelle et publicitaire, il a choisi de travailler plus de 20 ans en tant qu'éducateur spécialisé, chef de service puis responsable d'établissements dans les champs de la protection de l'enfance et du Handicap.</p>
<p>Bastian BESSON</p>	<p>Conseiller technique au CREAL Bretagne, Bastian BESSON a exercé auparavant en tant qu'éducateur spécialisé en MECS puis a occupé la fonction de responsable de service au sein d'un service médico-social. Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) du Collège Coopératif de Bretagne et d'un Master mention « Intervention et Développement Social » (IDS) de l'Université Rennes 2, il s'est particulièrement intéressé à l'évolution des références et des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux mais aussi à l'émergence de nouveaux modèles organisationnels tournés vers l'inclusion sociale. Il anime des formations sur la méthodologie de projet (projets personnalisés, projets de service...) mais aussi sur des thématiques portant sur l'évolution du public et ses répercussions sur les pratiques professionnelles en protection de l'enfance ».</p>
<p>Marion BRANCOURT</p>	<p>Conseillère technique au CREAL Bretagne, Marion BRANCOURT, accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social et médico-social dans leurs démarches institutionnelles et dans le cadre d'évolutions de leur organisation. Elle anime des formations (notamment sur les thématiques de la qualité de vie au travail, de la vie intime, amoureuse et sexuelle, du vieillissement des personnes handicapées, des écrits professionnels,...) et élabore des journées d'études à l'attention des professionnels. Diplômée d'un DESS en évaluation de projet (Université de Rennes I) et d'un certificat de compétences en ergonomie (CNAM Paris), elle a précédemment exercé dans un bureau d'études et de conseil, agréé par la Ministère du travail et spécialisé sur l'analyse du travail et des évolutions de son organisation.</p>
<p>Sara CALMANTI</p>	<p>Directrice du CREAL, intervient dans l'accompagnement stratégique des organismes et structures des secteurs social, médico-social et sanitaire. Ses compétences se situent sur la compréhension de l'architecture du système de santé, les dispositifs et les modèles d'intervention, à travers une approche qui allie ingénierie des projets expérimentaux et innovation. Ses domaines d'expertise: les approches intégrées en santé pour lesquelles elle a bénéficié d'un observership à la Harvard Medical School ; le management des organisations, les politiques publiques et leur pilotage.</p>
<p>Anne-Marie COLLIOT</p>	<p>Cadre de santé en Unité et équipe mobile de soins palliatifs pendant 20 ans, puis CDS en hospitalisation à domicile; actuellement chargée de mission au sein de la CARESP, Cellule Animation Régionale en Soins Palliatifs pour la région Bretagne et Déléguée Générale de la SFAP, Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs. Anne-Marie COLLIOT à pour mission principale de favoriser, au niveau régional et national, le développement des soins palliatifs, afin de permettre l'accès à tout citoyen quel que soit son âge, sa pathologie et son lieu de vie à un expert ou équipe d'experts en soins palliatifs.</p>
<p>Anne DALL'AGNOL</p>	<p>Chargée de mission à la cellule d'animation régionale des soins palliatifs en Bretagne CARESP, Anne Dall'agnol a exercé auparavant 25 ans comme assistante sociale hospitalière. Titulaire du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale et d'un DU Soins Palliatifs. Ses domaines de compétences sont plus particulièrement le diagnostic de situation sociale, la souffrance sociale en fin de vie et les répercussions sociales de la maladie grave, le parcours de soins.</p>
<p>Isabelle DE GROOT</p>	<p>Isabelle De GROOT a exercé pendant 8 ans un poste d'assistante de communication à l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor. Elle avait notamment pour missions la création d'outils d'aide à l'expression et l'animation du club de présidents de CVS. Aujourd'hui, Isabelle DE GROOT est auto-entrepreneuse dans le secteur de la communication adaptée. Elle produit, transcrit des documents en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) en respectant les règles européennes. Elle développe également des outils pédagogiques accessibles et anime depuis 3 ans une formation FALC. Cette formation est co-animée avec François RICHARD, travailleur dans un ESAT. Elle est également personne de soutien dans une délégation locale Nous Aussi des Côtes d'Armor et chef de projet du site d'informations en CAP'acite. Ce site en FALC est autogéré par des personnes en situation de handicap mental (capcite.net)*.</p>

# LES INTERVENANTS

<p>Maître Elodie JEAN</p>	<p>Avocate au Barreau de Nantes, Maître Elodie JEAN intervient en droit de la Santé et en Droit de l'Action sociale et de la famille auprès des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Titulaire d'un DESS en droit de la santé et d'une maîtrise de droit social, ses domaines de compétences sont plus particulièrement le droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le droit des patients et des usagers, les responsabilités des établissements et des professionnels de santé.</p>
<p>Emmanuel FOY</p>	<p>Emmanuel FOY est président fondateur de l'association PAGO (pair aidance grand ouest). Il est spécifiquement formé pour intervenir comme personne ressource en santé mentale. Il exerce en qualité de Pair Aidant Professionnel et d'animateur conférencier. Il est par ailleurs partenaire de différents projets et dispositifs conduits par le CREAI Pays de la Loire dans le champ de l'expertise d'usage, de l'autodétermination et de la pair aidance.</p>
<p>Astrid FROTIER</p>	<p>Astrid Frotier, psychologue clinicienne, titulaire d'un master en psychologie clinique du développement depuis 2008. Elle a complété son cursus par une formation de 3 ans à l'intervention systémique. Elle finit actuellement le DIU de l'étude de sexualité humaine à l'université de Nantes. Elle a exercé comme psychologue dans le sanitaire et le médico-social, majoritairement auprès d'un public en soins palliatifs et d'un public âgé. Depuis 2017, elle exerce en libéral, anime des groupes de parole et d'analyse de la pratique et des formations dans les champs de la gérontologie, du handicap et des soins palliatifs.</p>
<p>Mélanie KASSEGNE</p>	<p>Conseillère technique au CREAI Bretagne, Mélanie KASSEGNE a exercé auparavant comme ergothérapeute et coordinatrice de parcours dans le secteur sanitaire et médico-social. Elle a participé au déploiement du modèle éco-systémique du handicap au sein d'équipes professionnelles. Diplômée du master 2 « situations de handicap et participation sociale » de l'EHESP de Rennes et du diplôme d'état d'ergothérapeute (institut de formation de Rennes), elle intervient plus particulièrement sur les pratiques professionnelles d'évaluation des situations individuelles, sur les démarches de projet individualisé et coordination de parcours ainsi que sur le soutien à la participation sociale.</p>
<p>Arièle LAMBERT</p>	<p>Directrice du CREAI Pays de la Loire, sociologue de formation initiale, elle a précédemment dirigé le CREAI-ORS Languedoc Roussillon et exercé pendant 15 ans en direction d'un pôle ESMS pour adultes en situation de handicap. Son expérience l'a conduite à piloter de nombreux projets dédiés à la recherche appliquée dans le champ du handicap et de la réadaptation, à la coopération transnationale, aux articulations entre secteurs, à la transformation de l'offre, aux diagnostics territoriaux, à la place des usagers. Elle est auteur et co-auteur de plusieurs rapports et articles en lien avec les dynamiques et enjeux du secteur. Elle a particulièrement investi l'accompagnement des professionnels et des organisations dans la mise en œuvre de réponses à construire pour et avec les personnes en situation de handicap. Attachée aux articulations entre secteurs elle a suivi un cycle de formation à la recherche clinique de la faculté de médecine de Montpellier facilitant des modes d'actions transversaux entre soin et accompagnement. Titulaire d'un DU de formateurs d'adultes ainsi que d'un Master de Droit Public-spécialité éthique- elle est formatrice en éthique contemporaine auprès d'ESMS et établissements de santé depuis plusieurs années.</p>
<p>Nolwenn LAVENUS</p>	<p>Educatrice spécialisée auprès d'adultes en situation de handicap intellectuel et handicap psychique, Nolwenn LAVENUS exerce dans un service d'accompagnement à la parentalité. Forte d'une expérience de plus de 16 ans auprès de ce public, en établissement médico-social, en service ambulatoire ou en accueil familial social, elle anime également des formations thématiques. Les thèmes qu'elle propose d'aborder sont issus d'une pratique de terrain comme la parentalité d'adultes en situation de handicap, la vie intime et sexuelle, l'accompagnement à domicile, la citoyenneté. Elle intervient auprès de professionnels mais également auprès de personnes en situation de handicap. Par ailleurs, elle anime de la formation initiale et continue auprès d'accueillantes familiales.</p>
<p>Jean-Yves LE CAPITAIN</p>	<p>Titulaire d'un Master en sciences de l'éducation, Jean-Yves Le Capitaine est formateur dans le domaine des problématiques des personnes en situation de handicap (inclusion, participation sociale, autodétermination, émancipation, droits...) et plus particulièrement formateur accrédité sur le Modèle de Développement Humain - Processus de Production du handicap, dans le cadre du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap. Il a exercé pendant de nombreuses années des fonctions d'encadrement en établissements et services médico-sociaux (secteur du handicap) et il a été formateur en diverses formations de professionnels du secteur (travailleurs sociaux, enseignants, professions paramédicales)</p>

# LES INTERVENANTS

Rachelle LE DUFF	Directrice-Adjointe / Conseillère technique au CREAI Bretagne, Rachelle LE DUFF accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social, médico-social et santé mentale sur les pratiques professionnelles, sur les démarches institutionnelles et sur leurs coopérations intersectorielles. Parallèlement, elle anime des formations thématiques notamment sur l'évaluation des situations individuelles (handicap, protection de l'enfance, CHRS/SIAO) et sur les évolutions des politiques publiques. Elle élabore des journées d'étude. Diplômée du DESS « Progis » (méthodologie d'enquêtes en sciences sociales) de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et d'une maîtrise de démographie, elle a exercé dans une société d'études-conseil et a développé les études qualitatives et quantitatives au sein du CREAI Bretagne.
Gaëlle LE PABIC	Consultante dans les domaines de la Santé, du Handicap et des Solidarités, Gaëlle LE PABIC a précédemment piloté l'Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne et animé des démarches Qualité au sein de plusieurs structures médico-sociales, après un parcours professionnel dans la médiation sociale et l'humanitaire à l'international. Diplômée d'un Master 2 « Intervention et développement social », elle s'engage aujourd'hui sur la question des parcours de vie des personnes vulnérables et de leur articulation avec les parcours d'accompagnement et de développement des compétences d'empowerment qui leur sont proposés.
Françoise LIZE	Françoise LIZE est cadre supérieur de santé, IDE et titulaire d'un diplôme universitaire « préserver l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées ». Elle dispose d'une solide expérience d'encadrement dans le champ médicosocial et dans la coordination de services de soins. Elle est par ailleurs experte visiteuse HAS et formatrice consultante dans les champs relatifs à la qualité de l'accompagnement des personnes âgées, l'évaluation des pratiques professionnelles, le soin aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer.
Séverine MAGRIS	Conseillère technique au CREAI Pays de la Loire, Séverine MAGRIS accompagne les structures dans la mise en œuvre de la démarche qualité et à la réalisation des projets d'établissements et services au sein de plusieurs structures. Membre du Groupe de travail national de l'ANCREAI sur la protection de l'enfance, elle participe à l'élaboration d'outils et méthodes d'accompagnement à la mise en œuvre du projet pour l'enfant. Diplômée d'un master « Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et Médico-Sociales » / DEIS et du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, elle a été Educatrice Spécialisée dans le secteur de la protection de l'enfance et pilote MAIA.
Morgane PHELEP	Psychologue-neuropsychologue, Chargée de mission Autisme et autres troubles neurodéveloppementaux
François RICHARD	François RICHARD est co-formateurs sur la formation FALC. Il réalise cette prestation au titre de son activité dans un ESAT des Côtes d'Armor. Il a participé à la production de documents en FALC (Facile à Lire et A Comprendre). Il est président d'un CVS, membre du club de présidents de CVS. Il a été membre du conseil d'administration de l'association. François RICHARD est également délégué local d'une délégation de l'association Nous Aussi
Guillaume ROBERT	Oncopédiatre de formation, je suis praticien hospitalo-universitaire en médecine palliative et pédiatre à l'Equipe Ressource de Soins Palliatifs Pédiatriques Bretagne.
Maxime TROUVE	Consultant dans le secteur médico-social, Maxime TROUVE a travaillé dans un des principaux cabinet d'audit en France puis a exercé les fonctions de contrôleur de gestion et de responsable administratif et financier dans différentes entreprises. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, il a accompagné de nombreuses structures à réaliser et analyser leur Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et leur Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses.

# PARCOURS FORMATION



# TABLE DES MATIERES

## Formations proposées en INTRA

Autres thématiques de formation proposées .....	13
---	----

## Formations proposées en INTER

### 1/ ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

F01	<a href="#">Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux</a> .....	16
F02	<a href="#">Risque et accompagnements</a> .....	17
F03	<a href="#">Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux</a> .....	18
F04	<a href="#">Coordination et vulnérabilités</a> .....	19
F05	<a href="#">Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur médico-social</a> .....	20
F06	<a href="#">Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) en établissement médico-social</a> .....	21
F07	<a href="#">Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) à domicile</a> .....	22
F08	<a href="#">Vie affective et sexuelle des personnes âgées</a> .....	23
F09	<a href="#">Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD</a> .....	24
F10	<a href="#">Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD</a> .....	25
F11	<a href="#">La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations</a> .....	26

# TABLE DES MATIERES

F12	<a href="#">Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap</a> .....	27
F13	<a href="#">Accompagner des parents en situation de handicap</a> .....	28
F14	<a href="#">Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance</a> .....	29
F15	<a href="#">Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap</a> .....	30
F16	<a href="#">Comportements défis et organisations institutionnelles</a> .....	31
F17	<a href="#">Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC</a> .....	32
F17bis	<a href="#">Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC</a> .....	33
F18	<a href="#">Intervenir à domicile</a> .....	35
<a href="#">Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap</a> .....		
F19	<a href="#">Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?</a> .....	39
F20	<a href="#">Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)</a> .....	40
F21	<a href="#">Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF</a> .....	41
F22	<a href="#">Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)</a> .....	42
F23	<a href="#">Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap</a> .....	43
F24	<a href="#">Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH</a> .....	44
F25	<a href="#">Le parcours de l'enfant en Protection de l'Enfance : Evaluer la situation et accompagner la mise en oeuvre du projet personnalisé</a> .....	45
F26	<a href="#">Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance</a> .....	46
<b>2/ EVALUATION /QUALITÉ</b>		
F27	<a href="#">Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social</a> .....	48
F28	<a href="#">Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale</a> .....	49

# TABLE DES MATIERES

## 3/ GOUVERNANCE

F29	<a href="#">Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation</a> .....	51
F30	<a href="#">Repenser sa communication</a> .....	52
F31	<a href="#">Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels</a> .....	53
F32	<a href="#">D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : savoir analyser un bilan et un compte de résultat</a> .....	54
F33	<a href="#">D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son EPRD</a> .....	55
F34	<a href="#">D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son ERRD</a> .....	56

## 4/ EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

F35	<a href="#">Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap</a> .....	58
F36	<a href="#">SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages</a> .....	59



# LES FORMATIONS



EN INTRA

# THEMATIQUES DE FORMATIONS DISPONIBLES EN INTRA

A titre d'exemple, le CREAI peut proposer des formations sur les thématiques suivantes :

## Etayage des pratiques professionnelles

- Promouvoir la bientraitance et la prévention des risques de maltraitance
- Construire des outils d'analyse des besoins des personnes accueillies ou accompagnées
- Adapter les projets et les pratiques aux besoins (handicap psychique, vieillissement des personnes en situation de handicap, handicaps associés..)
- Elaborer le projet d'établissement ou de service
- Connaître les outils d'évaluation partagée : le GEVA, le GEVA Sco
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM

## Les droits des usagers

- La relation et la place des familles et des aidants dans les projets
- La fonction d'élu au Conseil de la Vie Sociale
- Le dossier de l'utilisateur : contenu, organisation, modalités d'accès
- Le partage d'informations – le secret professionnel

## Evaluation qualité

- Réaliser la démarche d'évaluation interne en établissement social et médico-social avec l'outil ARSENE
- Se préparer à l'évaluation externe : enjeux et méthodes
- Appréhender la gestion des risques dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

## Gouvernance

- Mener des projets de coopération, de mutualisation : enjeux et outils
- Mettre en place les outils de la gouvernance associative : projet d'association, projet de siège, CPOM, document unique de délégation

## Evolution des politiques publiques

- S'approprier la réforme de la protection de l'enfance
- Accompagner l'évolution des projets et des pratiques face aux enjeux du secteur et des territoires



# LES FORMATIONS



EN INTER & INTRA

# 1/ Accompagnements et pratiques professionnelles

F01	<a href="#">Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux</a>	16
F02	<a href="#">Risque et accompagnements</a>	17
F03	<a href="#">Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux</a>	18
F04	<a href="#">Coordination et vulnérabilités</a>	19
F05	<a href="#">Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur médico-social</a>	20
F06	<a href="#">Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) en établissement médico-social</a>	21
F07	<a href="#">Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) à domicile</a>	22
F08	<a href="#">Via affective et sexuelle des personnes âgées</a>	23
F09	<a href="#">Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD</a>	24
F10	<a href="#">Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD</a>	25
F11	<a href="#">La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations</a>	26
F12	<a href="#">Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap</a>	27
F13	<a href="#">Accompagner des parents en situation de handicap</a>	28
F14	<a href="#">Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance</a>	29
F15	<a href="#">Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap</a>	30

# 1/ Accompagnements et pratiques professionnelles

F16	<a href="#">Comportements défaits et organisations institutionnelles</a> .....	31
F17	<a href="#">Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC</a> .....	32
F17 <sup>bis</sup>	<a href="#">Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC</a> .....	33
F18	<a href="#">Intervenir à domicile</a> .....	35
<a href="#">Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap</a>		
F19	<a href="#">Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?</a> .....	39
F20	<a href="#">Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)</a> .....	40
F21	<a href="#">Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF</a> .....	41
F22	<a href="#">Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)</a> .....	42
F23	<a href="#">Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap</a> .....	43
F24	<a href="#">Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH</a> .....	44
F25	<a href="#">Le parcours de l'enfant en Protection de l'Enfance : Evaluer la situation et accompagner la mise en oeuvre du projet personnalisé</a> .....	45
F26	<a href="#">Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance</a> .....	46

## CONTEXTE

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique.

Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament sont bien respectées.

## OBJECTIFS

- ▶ Etablir le circuit du médicament au sein de son établissement
- ▶ Respecter les obligations des établissements en matière de médicament
- ▶ Stabiliser les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament au sein de son établissement
- ▶ Identifier et établir les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

## CONTENU

- ▶ Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- ▶ Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?
- ▶ Les responsabilités et les risques

## INFOS

FORMATEUR	Elodie JEAN, Avocate en droit de la santé, de l'action sociale et des familles - Nantes
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI de Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Intervenir sur tout ou partie du circuit du médicament, ou avoir en charge son organisation et sa sécurisation

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques ; supports PPT ; documentation technique ; bibliographie de référence
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers

## CONTEXTE

La notion de risque dans le champ médico-social vient questionner l'équilibre entre sécurité et la liberté des personnes accompagnées. L'évaluation des risques devrait contribuer à protéger l'égalité de tous en matière de libertés fondamentales et la gestion des risques devrait, quant à elle, stimuler la liberté de choix, la non-discrimination, le respect des volontés, l'accès à l'égalité des chances ou à de meilleures opportunités pour une pleine participation des personnes handicapées. Pour autant, la question mérite d'être encore débattue et outillée par la réflexion éthique dans la perspective d'améliorer les pratiques d'accompagnement.

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier, dans une approche transdisciplinaire et pluri professionnelle, les enjeux du risque et de la responsabilité
- ▶ Distinguer les différents principes éthiques permettant d'examiner la gestion des risques et ses conséquences pour les personnes accompagnées
- ▶ Analyser la portée éthique des pratiques et des outils utilisés en matière de gestion des risques

## CONTENU

- ▶ Approche pluridisciplinaire de la notion de risque (juridique, sociologique, clinique, anthropologique)
- ▶ Qu'est-ce que la responsabilité, le principe de précaution ?
- ▶ Autonomie et respect des droits et liberté
- ▶ Etudes de cas issus de la pratique auprès de la population en situation de handicap
- ▶ Prise en main d'un support méthodologique respectueux des droits des PSH
- ▶ Fondement et méthodologie de la réflexion éthique.

## INFOS

FORMATEUR	Arièle LAMBERT, Directrice du CREAI Pays de la Loire
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Retours d'expériences et analyse des pratiques
- Prise d'appui sur les recommandations de bonnes pratiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## SUPPORTS DE FORMATION

- Un livret de formation remis aux participants comprenant une note de synthèse sur le sujet

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Pair-aidant, Aidants non professionnels, Administrateurs d'associations gestionnaires

## CONTEXTE

La prise en soins palliatifs est complexe. Elle se réalise au sein de structures diverses : unités de soins palliatifs, lits identifiés en soins palliatifs, etc. Les soins palliatifs sont pluridisciplinaires et font intervenir des professionnels du sanitaire, du social, et du médico-social. Ils sont porteurs de valeurs humaines : écoute, bienveillance, empathie... et ont une dimension éthique. Acculturer les professionnels des établissements médico-sociaux à la démarche palliative est essentiel car cela permet d'accompagner les résidents jusqu'au bout de la vie.

## OBJECTIFS

- ▶ Appréhender la culture et la sémantique associées aux soins palliatifs
- ▶ Identifier une situation palliative
- ▶ Mobiliser les ressources du territoire en matière de soins palliatifs
- ▶ Adopter une posture d'accompagnement à la démarche palliative auprès du résident concerné et de son entourage
- ▶ Intégrer les outils propres à la démarche palliative dans son établissement

## CONTENU

- ▶ Les termes spécifiques aux soins palliatifs
- ▶ Les ressources à disposition sur le territoire en matière de soins palliatifs
- ▶ Les valeurs communes aux soins palliatifs et au médico-social
- ▶ Le travail en partenariat
- ▶ Réflexion sur la posture d'accompagnement en soins palliatifs

## INFOS

FORMATEURS	Anne Dall'Agnol, Coordinatrice CARESP Anne-marie COLLIOT, Coordinatrice CARESP Guillaume ROBERT, PU-PH Médecine Palliative
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir de situations professionnelles vécues
- Questionnaire en amont, questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social et médico-social

## CONTEXTE

La démarche de coordination a pour ambition d'offrir à la personne une articulation efficiente des services dont elle a besoin. Ses besoins mobilisent un ensemble d'expertises spécifiques, organisées en « silo », où les interventions sont fragmentées selon les modèles et les domaines de compétences propres à chaque catégorie professionnelle. Cette multiplicité d'interlocuteurs et de dispositifs semble en limiter paradoxalement le repérage, la cohérence et la mobilisation. Avec pour effet paradoxal constaté une absence ou un manque de réponse aux besoins rendant la situation « complexe ».

Ce programme s'attache à permettre l'intégration d'une démarche de coordination fondée sur :

- La définition de l'équipe en tant que communauté
- Une action dont le centre est la personne (et ses aidants le cas échéant)
- La réponse aux besoins des personnes
- L'amélioration du pouvoir d'agir des personnes sur la coordination.

## OBJECTIFS

- ▶ Concevoir des objectifs de coordination intégrée en réponse aux besoins exprimés
- ▶ Repérer et mobiliser efficacement les outils et les ressources de son territoire afin de répondre aux objectifs de coordination
- ▶ Créer des communautés professionnelles propres à chaque accompagnement
- ▶ Démontrer la capacité à opérationnaliser les partenariats personne/professionnel dans la planification de la coordination.

## CONTENU

- ▶ La coordination dans un modèle intégré
- ▶ Le territoire et le périmètre de la coordination
- ▶ Les modalités d'implication des personnes et des membres de l'équipe pour améliorer un modèle intégré
- ▶ Les axes prioritaires contribuant à l'amélioration de l'intégration et de la coordination.
- ▶ La mesure d'impact de la coordination

## INFOS

FORMATEURS	Gaëlle LE PABIC Sara CALMANTI
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Travailler auprès de la personne âgée

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Connaissances théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Réflexions autour de cas cliniques
- Support de techniques d'animation
- Evaluation et questionnaires avant, pendant et après la formation

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel, secteurs social, médico-social, sanitaire
- Personne concernée par un accompagnement coordonné

## CONTEXTE

Le numérique offre une large palette d'outils collaboratifs et gratuits permettant de diversifier nos pratiques d'accompagnements. Par exemple :

- sensibiliser aux dangers d'un atelier esat via une image interactive
- Animer une réunion CVS avec un mind-mapping
- Collaborer avec les jeunes d'un foyer en co construisant un bloc via la dictée vocale
- Elaborer un questionnaire en ligne pour des jeunes qui n'ont pas accès à la lecture ...
- Créer un tutoriel vidéo sur des démarches administratives..

Autant d'idées pour « gamifier » l'apprentissage des publics que nous accompagnons.

## OBJECTIFS

- ▶ Se créer une boîte à outils numérique permettant d'adapter vos supports/outils :
  - de communication
  - d'accompagnement
  - pédagogique

Les participants sont invités à venir en formation avec des supports existants qu'ils souhaitent adapter ou numériser. (exemple : trame de PPA, livret d'accueil, fiches explicatives, fiches process, vidéo accueil).

## CONTENU

- ▶ Création de supports animés
- ▶ Création de vidéo
- ▶ Création de présentations animées
- ▶ Création de quizz ludique
- ▶ Création d'une maquette / template
- ▶ Création de tutoriels

## PRE-REQUIS

- Avoir un usage de l'informatique

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et techniques
- Travail de groupe
- Tests des outils
- Enregistrement des exercices par capture vidéo (V 2013)
- Les participants doivent venir avec leur ordinateur et la version Microsoft 365 ou à défaut une version antérieure.

## SUPPORTS DE FORMATION

- Un exemplaire du support de formation
- Une boîte à outils numérique

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant dans le secteur médico-social

## INFOS

FORMATEUR	Isabelle DE GROOT
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) en établissement médico-social

### CONTEXTE

La prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap est une préoccupation de plus en plus importante pour les équipes et les aidants informels qui accompagnent ces personnes.

Prévenir les risques liés au vieillissement, repérer ses signes et ses effets, évaluer les besoins des personnes pour apporter les réponses adaptées, associer les personnes et leurs aidants informels, aménager les locaux, adapter l'organisation du travail et les pratiques : autant d'enjeux qui s'imposent aux professionnels dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

### OBJECTIFS

- ▶ Approfondir les connaissances sur le vieillissement des personnes en situation de handicap
- ▶ Mettre en oeuvre la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/HAS sur l'adaptation de l'intervention auprès des PHV (mars 2015)
- ▶ Etre en mesure d'intervenir auprès des professionnels dans la prise en compte, dans leurs pratiques, des spécificités de l'intervention auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap

### CONTENU

- ▶ L'approche du vieillissement des personnes handicapées

(données épidémiologiques sur les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap)

- ▶ Les spécificités des projets personnalisés d'accompagnement des PHV
- ▶ Les spécificités des projets d'établissements relatives à l'accompagnement des PHV (adaptation des locaux, des activités, du rythme de vie,...)
- ▶ Le travail en équipe
- ▶ La relation avec la famille et/ou les aidants informels
- ▶ L'inscription de l'établissement dans l'environnement et les relations partenariales

### INFOS

FORMATEUR	Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	2 jours consécutifs / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Exercer en établissement médico-social (Accueil de jour, Foyer de vie, MAS, FAM, EHPAD)

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques (sur la base des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/HAS en vigueur et autres ressources) / Témoignages (vidéos, autres professionnels ayant une expérience auprès de PHV) / Illustrations pratiques / Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels d'EHPAD, d'Accueil de jour, de MAS, de FAM, de Foyer de vie

## Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) à domicile

### CONTEXTE

La prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap est une préoccupation de plus en plus importante pour les équipes et les aidants informels qui accompagnent ces personnes. Prévenir les risques liés au vieillissement, repérer ses signes et ses effets, évaluer les besoins des personnes pour apporter les réponses adaptées, associer les personnes et leurs aidants informels, aménager le lieu de vie, mettre en place un réseau de partenaires coordonnés, adapter sa pratique professionnelle : autant d'enjeux qui nécessitent pour les professionnels intervenant à domicile d'être outillés dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

### OBJECTIFS

- ▶ Approfondir les connaissances sur le vieillissement des personnes en situation de handicap
- ▶ S'approprier la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/ HAS sur l'adaptation de l'intervention auprès des PHV (mars 2015)
- ▶ Accompagner les professionnels dans la prise en compte, dans leurs pratiques, des spécificités de l'intervention à domicile auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap

### CONTENU

- ▶ L'approche du vieillissement des personnes handicapées (données épidémiologiques sur les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap)
- ▶ Les spécificités des interventions à domicile à destination des PHV (adaptation des lieux de vie, des activités, des rythmes de vie)
- ▶ La relation avec la famille et/ou les aidants informels
- ▶ Le travail en réseau / la coordination des acteurs

### PRE-REQUIS

- Exercer au domicile de personnes handicapées vieillissantes (SAAD, SSIAD PH, SPASAD...)

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques (sur la base des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS en vigueur et autres ressources) / Illustrations pratiques / Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels intervenant à domicile (SAAD, SSIAD PH,...)

### INFOS

FORMATEUR	Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## CONTEXTE

La sexualité et l'intimité des personnes âgées est un sujet qui est souvent tabou en EHPAD et qui est souvent associés à de nombreuses fausses croyances. Les soignants se retrouvent souvent confrontés à des questionnements autour de la liberté des résidents, la satisfaction des besoins affectifs des personnes âgées et la notion de consentement.

De meilleures connaissances et un positionnement d'équipe permettent de savoir comment se positionner par rapports aux résidents mais aussi aux familles.

## OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les émotions et l'affectivité de la personne âgée ainsi que leur évolution pour éviter tout jugement de valeurs
- ▶ Connaître les principales caractéristiques physiologiques du vieillissement sexuelle des hommes et des femmes et l'évolution de la sexualité avec l'âge
- ▶ Définir les conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle
- ▶ Être en capacité de s'appuyer sur des outils et une organisation institutionnelle pour faire face à l'expression des besoins et désirs sexuels des résidents tout en préservant leur liberté et en assurant leur protection
- ▶ Savoir arbitrer les situation problématiques en équipe pluridisciplinaire, quelle position adopter vis-à-vis des famille

## CONTENU

- ▶ Concept de santé sexuelle
- ▶ Physiologie sexuelle et vieillissement
- ▶ Besoins des personnes âgées
- ▶ La question du consentement
- ▶ Cadre législatif et juridique s'appliquant en EHPAD
- ▶ Comportements à privilégier
- ▶ Relation avec les familles

## INFOS

FORMATEUR	Astrid FROTIER, psychologue
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA1 Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA1 : 520€ / Contribuant Volontaire au CREA1 : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Travailler auprès de la personne âgée

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Connaissances théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Réflexions autour de cas clinique
- Support de techniques d'animation
- Evaluation et questionnaires avant, pendant et après la formation

## SUPPORTS DE FORMATION

- Un livret reprenant le power point du formateur

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels travaillant en EHPAD

## Elaborer et mettre en oeuvre des projets personnalisés d'accompagnements en EHPAD

### CONTEXTE

L'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement constitue un des droits fondamentaux des personnes accompagnées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dont les EHPAD. Ce droit se traduit par l'élaboration d'un contrat de séjour ou d'un document individuel de prise en charge lors de l'admission, puis par l'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement.

Le projet personnalisé se construit via une « démarche dynamique, une co-construction » entre les différents acteurs, tant pour la phase d'évaluation de la situation, que pour la phase d'identification des objectifs et des modalités d'accompagnement.

### OBJECTIFS

- ▶ Décrire la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé et son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement)
- ▶ Appliquer les différentes étapes de la démarche projets (identification des besoins, recueil des attentes et souhaits des personnes, déterminations des objectifs et des moyens d'accompagnement, indicateurs et critères d'évaluation)
- ▶ Analyser la pratique d'élaboration et d'animation des projets personnalisés au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS

### CONTENU

- ▶ Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement : loi 2002-2 et décrets liés (contrat de séjour/PIPC ; projet d'accompagnement)
- ▶ Points de repères issus des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS
- ▶ Les étapes d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement : recueil des attentes et évaluation des besoins des personnes et de leur proche, évaluation pluridisciplinaire, place des proches, définition des objectifs et des moyens
- ▶ Mettre en oeuvre les projets personnalisés : pratiques et outils

### INFOS

FORMATEUR	Françoise LIZE - Intervenante CREA1 Pays de la Loire
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA1 Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA1 : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA1 : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Participer, dans un contexte professionnel, à la mise en oeuvre, même partielle, de PPA

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en EHPAD, Représentants des usagers

## Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD

### CONTEXTE

Personne de confiance, encadrement de la liberté d'aller et venir, recherche du consentement, renforcement des droits du consommateur, partage d'informations en santé... Les lois d'adaptation de la société au vieillissement, de modernisation de notre système de santé et sur la consommation ont renforcé les droits de la personne âgée, tout particulièrement dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Ces évolutions récentes nécessitent de repenser les procédures d'admission des personnes âgées et de modifier les documents contractuels en EHPAD.

### OBJECTIFS

- ▶ Mobiliser les nouveaux droits de la personne âgée
- ▶ Adapter les procédures d'admission en EHPAD à la nouvelle réglementation
- ▶ Mettre en conformité le règlement de fonctionnement et les contrats de séjour des EHPAD à ces nouveaux droits

### CONTENU

- ▶ Connaître les nouveaux droits issus de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : la personne de confiance, les modalités de rupture du contrat de séjour, l'annexe au contrat de séjour relative à la liberté d'aller et venir, le signalement des actes indésirables...

- ▶ Connaître les nouveaux droits issus de la loi de modernisation de notre système de santé : le partage d'information, l'action de groupe en santé
- ▶ Connaître les nouveaux droits issus de la loi sur la consommation : le médiateur à la consommation, l'action de groupe, l'état des lieux d'entrée et de sortie
- ▶ Faire évoluer la procédure d'admission des personnes âgées pour respecter le corpus réglementaire
- ▶ Les nouvelles clauses à intégrer au contrat de séjour et les modifications à apporter au règlement de fonctionnement.

### INFOS

FORMATEUR	Arièle LAMBERT, Directrice du CREAI Pays de la Loire
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi – 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements, cadres de santé et médico-sociaux, personnels administratifs d'EHPAD

## La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations

### CONTEXTE

Les professionnels s'interrogent parfois sur la place, et les droits et obligations respectives du résident, de sa personne de confiance, de sa famille, ou des mandataires à la protection juridique des majeurs ou habilités familiaux : qui informer ? qui décide ? qui est l'interlocuteur ? comment concilier participation des familles et des proches et droits à l'intimité et au secret du résident ?

Cette place des proches dans le projet d'accompagnement peut se traduire par des réclamations dont il convient de tenir compte pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents. Cependant, elle ne doit pas avoir pour conséquence d'interférer dans la bonne organisation de la structure.

### OBJECTIFS

- ▶ Mobiliser les droits et les places respectives des différents interlocuteurs
- ▶ Associer les proches aidants aux décisions relatives à l'accompagnement des résidents dans le respect des droits de ces derniers
- ▶ Traiter les réclamations et les utiliser dans un processus d'amélioration continue de la qualité

### CONTENU

- ▶ La place de la famille, des proches et des aidants dans l'organisation de la prise en charge du résident

- ▶ Les différentes mesures de protection juridique et leurs conséquences sur la place du mandataire familial
- ▶ Rôle et mission de la personne de confiance
- ▶ Responsabilités et rôles des professionnels : directeur, médecin, équipe soignante
- ▶ Enjeux et place de la gestion des plaintes et incidents dans le contexte réglementaire et des recommandations (HAS)
- ▶ La procédure de signalement des événements indésirables
- ▶ Les réclamations : un outil au service de l'amélioration continue de la qualité

### INFOS

FORMATEUR	Elodie JEAN, Avocate en droit de la santé, de l'action sociale et des familles - Nantes
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Etre en relation avec les usagers et leurs proches en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Responsables juridiques, Responsables qualité, Cadre de santé des EHPAD et tout professionnel en contact avec les résidents et les proches

## Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap

### CONTEXTE

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises, notamment en lien avec : le rappel par la loi 2002-2 du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles / le développement des revendications des associations d'usagers / l'évolution des positions des familles... Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques.

### OBJECTIFS

- ▶ Faire évoluer les représentations individuelles
- ▶ Permettre aux professionnels :
  - d'acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
  - de gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat
  - de passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- ▶ Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents

### CONTENU

- ▶ Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- ▶ Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- ▶ Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- ▶ Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- ▶ L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

### INFOS

FORMATEUR	Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	2 jours consécutifs / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 12 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Exercer en établissement ou services accompagnant des personnes en situation de handicap

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant / Travail en sous-groupes sur les outils de la loi 2002-2 / Echanges à partir de documents vidéo / Présentation d'outils pédagogiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements et services, Cadres, Professionnels de terrain

## CONTEXTE

Le regard porté par notre société sur les personnes en situation de handicap a évolué ces dernières décennies. Elles sont reconnues comme citoyennes de pleins droits et à ce titre peuvent formuler des choix de vie.

De plus en plus d'adultes ayant un handicap psychique ou une déficience intellectuelle expriment un désir d'enfant et/ou deviennent parents. Et ce n'est pas sans questionner, heurter parfois leur entourage ou les professionnels qui les côtoient.

Comment alors accueillir, accompagner ces parents différents ? Quelles difficultés rencontrent-ils au quotidien ? Existe-t-il des spécificités liées au handicap des parents ?

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier les principales normes juridiques et étiques en jeu
- ▶ Evaluer la situation parentale du regard de l'environnement dans lequel elle évolue
- ▶ Repérer et solliciter un réseau de professionnels adapté aux besoins
- ▶ Analyser les pratiques professionnelles et les représentations individuelles

## CONTENU

- ▶ Le cadre juridique des droits des personnes en situation de handicap
- ▶ Repères théoriques sur les contextes environnementaux des PH
- ▶ Les compétences parentales
- ▶ Comment soutenir la parentalité en pratique
- ▶ Le travail en réseau et le partenariat

## INFOS

FORMATEUR	Nolwenn LAVENUS, Animatrice de la formation initiale et continue auprès d'accueillantes familiales
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social, médico-social, de protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle

## Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance

## CONTEXTE

L'axe 3 d'une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) « L'accompagnement et le soutien par les pairs » invite l'ensemble des acteurs concernés par le secteur médico-social à transformer leur pratiques et regards sur les personnes en situation de handicap : les professionnels, les institutions, les aidants, les personnes elles-mêmes.

Cette formation vous propose une introduction aux concepts clefs introduits par la RAPT : savoir-expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance, patient-expert, ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution du secteur médico-social tourné vers d'une transformation de l'offre inclusive.

## OBJECTIFS

- ▶ Distinguer les concepts clefs de la Réponse accompagnée pour Tous : savoir expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance
- ▶ Expliquer l'émergence de la pair-aidance dans le contexte de l'évolution plus général du système de santé : droit des usagers, démocratie sanitaire, patient-expert, Education thérapeutique des patients, convention internationale des droits des personnes handicapées
- ▶ Analyser ses propres pratiques et représentations au regard des enjeux posés par le sujet

## CONTENU

- ▶ Cadre législatif relatif aux droits des personnes en situation de handicap et droits des patients (loi 2002, convention internationale de 2006, RAPT, loi 2016)
- ▶ Définition des concepts clefs sur des bases théoriques et pratiques (témoignages, études de cas)
- ▶ Présentation du Processus de Production du Handicap (PPH)
- ▶ Etudes de cas sur les enjeux de la pair-aidance au regard des parties prenantes : pour les personnes elles-mêmes, les professionnels, les institutions, aidants familiaux
- ▶ Débats et échanges visant une approche réflexive

## INFOS

FORMATEUR	Emmanuel FOY, pair-aidant professionnel
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Nantes : ADELIS - 9 boulevard Vincent Gâche - 44200 NANTES
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes en situation de handicap, Aidants familiaux, Professionnels (Etablissements, services, MDPH), Représentants des usagers

## CONTEXTE

Les « comportements-problèmes » ou « comportements-défis » s'appliquent à « des manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle-même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage ». Certaines spécificités de déficiences impactent la qualité de vie des personnes, pouvant se manifester par des « comportements-problèmes ». L'enjeu pour les équipes, est alors de savoir les analyser pour pouvoir identifier comment les prévenir ou intervenir pour les réduire.

## OBJECTIFS

- ▶ Savoir comment le comportement s'apprend
- ▶ Identifier ce qu'est un comportement problème
- ▶ S'approprier la méthodologie et les outils d'analyse des comportements-problèmes
- ▶ Identifier les démarches préventives
- ▶ Savoir mettre en place un plan personnalisé d'interventions
- ▶ Les théories d'apprentissage et le modèle fonctionnel du comportement
- ▶ Définition des comportements-problèmes
- ▶ Les facteurs de risques et les facteurs de protection
- ▶ La méthodologie d'analyse fonctionnelle (antécédents immédiats, événements contextuels, conséquences, ...)
- ▶ Les outils d'analyse fonctionnelle
- ▶ Les différents axes d'interventions
- ▶ Les recommandations ANESM/HAS « Comportements-problèmes ».

## CONTENU

- ▶ Les dimensions de la qualité de vie et impacts des spécificités de certaines déficiences sur la qualité de vie

## INFOS

FORMATEUR	Morgane PHELEP, Psychologue-neuropsychologue, Chargée de mission Autisme et autres troubles neurodéveloppementaux
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes (uniquement en Bretagne)
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 520€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Il est fortement recommandé de maîtriser les connaissances de base concernant les troubles neurodéveloppementaux et notamment le TDI (Trouble du Développement Intellectuel) et le TSA (Trouble du spectre de l'autisme). Ces connaissances incluent notamment les particularités de fonctionnement mais également les stratégies d'accompagnement recommandées par la HAS/ANESM (évaluation des compétences, structuration du temps et de l'espace, stratégies spécifiques d'apprentissages...)

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels d'établissements et services médico-sociaux à destination de personnes en situation de handicap

## Comportements défis et organisations institutionnelles

### CONTEXTE

Les « comportements-problèmes » ou « comportements-défis » s'appliquent à « des manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle-même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage ». L'enjeu pour les directions et les cadres, est alors d'être en mesure de connaître et de mettre en œuvre des organisations pour prévenir et traiter les comportements défis.

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier et proposer les leviers organisationnels pour prévenir et traiter les comportements défis.
- ▶ Reconnaître les comportements défis
- ▶ Identifier l'impact des comportements défis sur l'entourage
- ▶ Proposer des des organisations facilitant le changement des pratiques institutionnelles.

### CONTENU

- ▶ Partie 1 : Comprendre
  - Comprendre les comportements-défis : le modèle écologique
  - L'impact des comportements-défis sur :
    - > Les personnes accompagnées
    - > Les familles
    - > Les professionnels
  - Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- ▶ Partie 2 : Agir
  - Evaluer les potentialités et les freins au changement
  - Les principaux leviers pour modifier nos organisations :
    - > Aménagements physiques
    - > Organisation institutionnelle
    - > Accompagnements

### INFOS

FORMATEUR	Morgane PHELEP
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques ;
- Supports PPT ; documentation technique

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs et responsables de services d'ESMS accueillant des personnes avec TDI et/ou TSA

## CONTEXTE

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et pour notre société un défi à relever. Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations. Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

## OBJECTIFS

- ▶ Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- ▶ Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- ▶ Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- ▶ Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

- ▶ Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- ▶ Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- ▶ L'implication des personnes en situation de handicap
- ▶ Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- ▶ Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire, ...)

## CONTENU

- ▶ Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité

## INFOS

FORMATEURS	Isabelle DE GROOT : formatrice FALC François RICHARD : co-formateur FALC
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Professionnel seul : Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€  Binôme - Professionnel et personne concernée : Non Contribuant au CREAI : 770€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 600€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues)
- Pouvoir donner son avis

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et techniques
- Travaux de groupe
- Jeu pédagogique
- Ateliers d'écritures avec des supports concrets apportés par les apprenants
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations

Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées par le FALC



## CONTEXTE

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (CDPH) et la loi de février 2005 expliquent les droits des personnes handicapées :

- Je peux décider pour ma vie
- Je peux participer comme tout le monde à la société.

Pour décider et participer, il faut avoir des informations.

Il faut pouvoir comprendre ces informations.

Depuis 2009, il existe des règles pour créer des documents Facile à Lire et A Comprendre. Cela s'appelle le FALC.

Pour réaliser de l'information en FALC, les professionnels ou les aidants et les personnes doivent être formés ensemble.



## ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre à :

- Simplifier les explications
- Mieux comprendre ce qui est dit ou ce qui est écrit
- Choisir des images qui aident à comprendre
- Comprendre le rôle de chacun



## ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer ce qu'est le FALC
- On va découvrir les règles du FALC
- On va s'entraîner à pratiquer le FALC



## POUR QUI ?

- Des professionnels ou des aidants
- Des personnes qui ont du mal avec la lecture, l'écriture et à comprendre les informations.

Par exemple des personnes accompagnées par des IME, ESAT, Foyer de vie, FAM, SAMSAH, SAVS



### PRE-REQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- des professionnels ou des aidants ET
- des personnes accompagnées.

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles
- On va trouver des solutions ensemble
- On va s'entraîner à écrire en FALC
- On va s'entraîner à parler en FALC
- On va s'entraîner à faire des vidéos en FALC



Un diplôme est donné :

« Je sais valider de l'information en FALC »



### QUI FAIT LA FORMATION ?

Isabelle de GROOT ET François RICHARD



Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.  
Je suis aussi formatrice.



Je suis travailleur esat  
Je réalise des documents en FALC  
J'anime la formation FALC depuis 2 ans.  
Je suis délégué local de Nous Aussi 22

## CONTEXTE

Au cœur d'une société inclusive, l'intervention à domicile des personnes en situation de handicap devient une modalité de plus en plus commune. Aller vers, s'adapter à l'environnement, aux besoins particuliers de chacun, prendre en compte et associer les familles, leurs aidants, les partenaires, sont autant de paramètres s'y rattachant.

Qu'est-ce qu'intervenir à domicile ? Il ne s'agit pas là d'une pratique anodine. Des professionnels, mandatés par des services extérieurs, s'autorisent à opérer au cœur de l'intimité des familles.

Tous ces professionnels ont une conscience claire ou diffuse selon les situations que leur action déclenche une dynamique particulière dont ils ne mesurent pas toujours les effets et qui infléchit d'une manière incontestable leurs pratiques. Ces faits méritent d'être explorés.

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier les spécificités de l'intervention à domicile
- ▶ Spécifier les notions de l'intervention sociale, l'accompagnement, l'habitat /le domicile
- ▶ Identifier et distinguer les postures professionnelles entre protection et promotion des personnes accompagnées
- ▶ Analyser les pratiques et représentations individuelles à partir de vignettes cliniques
- ▶ Les modes d'action, quelle légitimité ? Cadre légal, contractuel... Réflexions sur le stress et les compétences parentales
- ▶ Le domicile espace psychique/espace social. Le travail en réseau et le partenariat
- ▶ Intervenir à domicile : une confrontation inévitable à l'intime. Quels préalables à l'intervention
- ▶ Les représentations sociétales
- ▶ La prise en compte du contexte : Le lien avec la famille, les aidants informels, les partenaires

## CONTENU

- ▶ Le domicile : de quoi parle-t-on ? La notion de domicile recouvre des réalités différentes qui répondent à la diversité des modes d'intervention des professionnels et du niveau d'implication des multiples partenaires.

## INFOS

FORMATEUR	Nolwenn LAVENUS, Animatrice de la formation initiale et continue auprès d'accueillantes familiales Catherine LUCIANI, Psychologue Clinicienne
DURÉE	1 jour / 6 heures
Nb PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Questionnaire en amont / de fin de formation / Entre 3 et 6 mois

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social, médico-social, de protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle

## Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

Des profils différents, des parcours de formations adaptés, mais un objectif commun : développer des pratiques inclusives en s'appuyant sur un modèle écosystémique du handicap.



**Directeur**  
**Pilote d'un dispositif**

**Déployer un modèle écosystémique du handicap au sein de son organisation** pour traduire en termes opérationnels la loi du 11 février 2005 et les différentes réformes qui traversent le champ du handicap en France.

Objectif : **Comprendre les différents modèles et déployer une stratégie institutionnelle**

Application dans le projet stratégique de l'organisme gestionnaire et dans l'élaboration des projets personnalisés dans une visée inclusive.

\* Formation 1 et A2 ou B2 en option.



**Chef de service**  
**pilote d'un dispositif**

Piloter **les démarches projet personnalisé et projet de service - établissement et les articuler avec les nomenclatures SERAFIN-PH.**

Objectifs :

- **Mettre en œuvre une démarche projet personnalisé et l'articuler avec les nomenclatures SERAFIN-PH**
- **Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service - établissement**

\* Parcours A2 + A3 ou B1+ B3 en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.



**Coordinateur de parcours**  
**réfèrent projet personnalisé**

S'approprier **les outils du coordinateur de parcours – réfèrent de projet personnalisé et comprendre le rôle et les missions de cette fonction.**

Objectif : **S'approprier les outils du coordinateur de parcours – réfèrent projet personnalisé**  
\* Suivre parcours A ou B en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.



**Professionnel**  
**d'accompagnement**

**Participer à la démarche projet personnalisé** et adopter une **vision écosystémique** des situations de handicap

Objectif : **participer à l'évaluation, à l'analyse des besoins des personnes en situations de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé.**

\* Suivre parcours A ou B en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.

# Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

## LES OBJECTIFS ET LES PARCOURS DE FORMATION

	 Déployer un modèle écosystémique dans son organisation	 Se former à un modèle écosystémique	 Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service - établissement	 Démarche projet personnalisé et articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH	 S'approprier les outils de la fonction de coordination de parcours
<b>Formation n°1</b> Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?		 Option	 ou	 Option	 Option
<b>Formation A2 ou B2</b> Formation à la CIF (A2) Formation au MDH-PPH (B2)	 Option				
<b>Formation B3</b> Formation à la MHAVIE					
<b>Formation A4 ou B4</b> Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF (A4) ou à partir du MDH-PPH (B4)					
<b>Formation 5</b> Formation sur les rôles, les missions et les outils du coordinateur de projet personnalisé					
<b>Formation 6</b> Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service / établissement.					

# Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

## LES DIFFÉRENTES FORMATIONS

Formation n°1 :  
Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé.  
CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?

### Parcours A

A partir de la CIF

**Formation n° A2** : Formation à la CIF

**Formation n° A4** : Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF.

**Formation n°5** : Formation sur les rôles, les missions et les outils du coordinateur de projet personnalisé

**Formation n°6** : Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service / établissement.

### Parcours B

A partir du MDH-PPH

**Formation n° B2** : Formation au MDH-PPH

**Formation n° B3** : Formation à la MHAVIE – (outil d'auto-évaluation des besoins)

**Formation n° B4** : Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH



## Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?



### CONTEXTE

La loi du 11 février 2005 et la Convention internationale des droits des personnes handicapées (ONU, 2006) font de la participation sociale des personnes handicapées un droit central. Ce changement de paradigme du handicap et les travaux engagés pour la révision des classifications du handicap font de l'environnement, un facteur à part entière dans l'analyse des situations de handicap. Cette approche écosystémique du handicap est le modèle d'application qui permet une analyse multidimensionnelle des besoins des personnes vivant des situations de handicap. La CIF, le PPH sont deux modèles écosystémiques qui permettent de mettre en œuvre des pratiques inclusives et appréhender la logique des nomenclatures SERAFIN-PH en partant des besoins des personnes en situations de handicap. Cette formation vise à s'approprier les fondements théoriques de cette approche écosystémique, les différentes classifications et ouvre la réflexion sur le déploiement de cette approche au sein de son organisation comme cadre de référence du projet stratégique et des projets personnalisés.

### OBJECTIFS

- ▶ Situer les évolutions historiques, conceptuelles dans le champ du handicap
- ▶ Comprendre le lien entre les classifications du handicap et les réformes organisationnelles de transformation de l'offre dont les nomenclatures SERAFIN-PH
- ▶ Manipuler les concepts de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF)
- ▶ Manipuler les concepts du Modèle de Développement Humain - Processus de Production du handicap (MDH-PPH)
- ▶ Déterminer une stratégie d'implémentation d'un modèle interactif du handicap comme de référence du projet stratégique, du projet de service, du projet personnalisé

### CONTENU

- ▶ Évolutions historiques du concept de handicap et ses différentes approches

- ▶ Évolutions politiques : de la loi du 11 février 2005 à la transformation de l'offre médico-sociale
- ▶ Présentation de la Classification internationale du Fonctionnement (CIF)
- ▶ Présentation du Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH)
- ▶ Présentation des usages des nomenclatures SERAFIN-PH
- ▶ Définition d'une stratégie de déploiement institutionnel d'un modèle comme cadre de référence
- ▶ Présentation des usages de la nomenclature SERAFIN-PH

### INFOS

FORMATEUR	Mélanie KASSEGNE, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi – 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

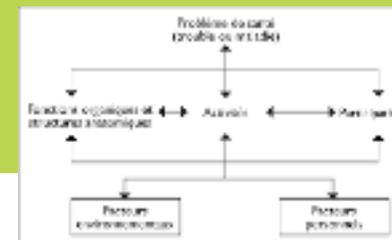
- Apports théoriques / Supports PPT
- Études de cas pour illustrer les concepts des modèles
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation / Un livret d'exercices

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social  
Optionnel : Coordinateur de parcours et professionnels de terrain



CONTEXTE

La Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé de l'OMS fournit une approche multidimensionnelle du handicap en tant que processus interactif et évolutif.

La France ayant adopté la CIF en 2001, elle sert de cadre de référence de nos politiques publiques en matière de handicap. Ce modèle écosystémique guide les acteurs dans le développement de pratiques inclusives soutient l'évaluation des besoins, et facilite le développement de projet personnalisé.

La CIF offre un langage commun et un cadre de référence pour une organisation.

OBJECTIFS

- ▶ Savoir manipuler les différents concepts de la CIF.
- ▶ Reconnaître dans une situation clinique les différents facteurs de la CIF pour comprendre la situation d'une personne en situation de handicap.
- ▶ Intégrer le potentiel de la CIF pour enrichir sa pratique

CONTENU

- ▶ Présentation de la CIF et de ses composantes :
  - o Activité – participation
  - o Fonctions organiques et structures anatomiques
  - o Facteurs environnementaux
  - o Facteurs personnels
- ▶ Présentation des codes de la CIF
- ▶ Les applications du modèle dans l'élaboration des projets personnalisés

PRE-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Exercices d'appropriation des concepts
- Études de cas pour illustrer les concepts du modèle
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire

INFOS

FORMATEUR	Mélanie KASSEGNE, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi – 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## CONTEXTE

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002-2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

La loi du 2 janvier 2002 a fait du projet personnalisé un droit. L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par la CIF leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses activités significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir de la CIF.

## OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- ▶ Utiliser la CIF comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé.
- ▶ Intégrer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique.

## CONTENU

- ▶ Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- ▶ Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé
- ▶ Présentation et appropriation des nomenclatures SERAFIN PH en lien avec la CIF
- ▶ Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

## PRE-REQUIS

- Avoir effectué la formation A2 sur la CIF

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Supports PPT
- Exercices et mises en situations
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

## PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social

## INFOS

FORMATEUR	Mélanie KASSEGNE, Conseillère technique au CREA1 Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA1 Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA1 : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA1 : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## Formation B2 : Le modèle de développement humain - processus de production du handicap (MDH-PPH)



### CONTEXTE

Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un modèle écosystémique du handicap reposant sur l'interaction entre trois domaines : les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les facteurs personnels.

L'avantage d'une compréhension du handicap en matière d'activités courantes et de rôles sociaux permet à l'ensemble des acteurs concernés de mieux saisir leurs responsabilités quant à l'atteinte d'une participation sociale optimale par les personnes ayant des incapacités. Le Processus de production du handicap (PPH) se trouve tout pertinent pour soutenir : l'évaluation des besoins des personnes en situations de handicap, le développement de projet personnalisé partant des besoins des personnes et l'harmonisation d'un langage et d'un cadre de référence commun à l'ensemble de l'organisation.

### OBJECTIFS

- ▶ Savoir manipuler les différents concepts du MDH-PPH (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap).
- ▶ Reconnaître, dans une situation clinique, les différents facteurs du MDH-PPH pour analyser la situation d'une personne vivant des situations de handicap
- ▶ Intégrer le potentiel du MDH-PPH pour enrichir sa pratique.

### CONTENU

Les présentations sont constituées d'une alternance entre la présentation du concept et son application dans une étude de cas.

- ▶ Présentation du modèle 2018 du MDH-PPH et sa nomenclature
  - o Les facteurs identitaires, les systèmes organiques, les aptitudes
  - o Les facteurs environnementaux
  - o Les habitudes de vie
  - o Les facteurs de risques et de protection
- ▶ Présentation des échelles qualitatives et le codage
- ▶ Les applications du modèle dans l'élaboration des projets personnalisés

### INFOS

FORMATEUR	Mélanie KASSEGNE, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi – 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 310€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 250€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Exercices d'appropriation des concepts
- Études de cas pour illustrer les concepts du modèle
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### SUPPORTS DE FORMATION

- Une classification internationale du MDH-PPH / Un guide du contenu de formation / Un livret d'exercices

### PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire

## CONTEXTE

La Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) est un questionnaire qui permet de mesurer la participation sociale des enfants, des adolescents et des adultes ayant des incapacités. L'objectif de ce questionnaire est de mieux prendre en compte les besoins de la personne. Un tel profil permet d'identifier les habitudes de vie perçues comme étant les plus perturbées et celles étant réalisées avec le moins de satisfaction. Ainsi, il facilite la prise en compte des préférences et des besoins des personnes ayant des incapacités et de leurs familles. Les informations recueillies par la MHAVIE peuvent venir en soutien à la réalisation des projets personnalisés basés sur le projet de vie de la personne. La MHAVIE aide également à déterminer si un nouveau plan d'intervention individualisé doit être réalisé à la suite des changements dans les habitudes de vie de la personne.

## OBJECTIFS

- ▶ Mobiliser un outil d'auto-évaluation dans le cadre du parcours d'une personne vivant des situations de handicap
- ▶ Utiliser la MHAVIE : les consignes, échelle de mesure et cotation dans sa pratique
- ▶ Identifier les objectifs prioritaires d'intervention à partir des résultats de la MHAVIE

## CONTENU

- ▶ Présentation du concept de participation sociale
- ▶ Présentation du questionnaire MHAVIE
- ▶ Exercices d'expérimentation du questionnaire
- ▶ Réflexion sur les applications de la MHAVIE au contexte des participants

## PRE-REQUIS

- Avoir suivi la formation B2

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Supports PPT / Exercices et mises en situations
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## SUPPORTS DE FORMATION

- Un exemplaire de la MHAVIE 4.0 (version ados-adultes) sera remis à chaque participant
- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices



## PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social
- Optionnel : Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

## INFOS

FORMATEUR	Mélanie KASSEGNE, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 290€ (dont le coût d'un outil) Contribuant Volontaire au CREAI : 230€ (dont le coût d'un outil)
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH

### CONTEXTE

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002-2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par le MDH-PPH leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses habitudes de vie significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir du MDH-PPH.

### OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- ▶ Utiliser le MDH-PPH (Modèle de Développement Humain Processus de Production du Handicap) comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé
- ▶ Intégrer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique

### CONTENU

- ▶ Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- ▶ Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé
- ▶ Présentation et appropriation des nomenclatures SERAFIN PH en lien avec le MDH-PPH
- ▶ Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

### PRE-REQUIS

- Avoir effectué la formation B2 sur le MDH-PPH

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Supports PPT
- Exercices et mises en situations
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

### PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social

### INFOS

FORMATEUR	Mélanie KASSEGNE, Conseillère technique au CREA1 Bretagne
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA1 Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA1 : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA1 : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## Le parcours de l'enfant en Protection de l'Enfance : Evaluer la situation et accompagner la mise en oeuvre du projet personnalisé

### CONTEXTE

Les dispositions issues de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant bien que réaffirmant les principes de la loi de 2007, viennent redéfinir la protection de l'enfance considérant qu'elle vise « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits ». En mettant en avant le développement de l'enfant, la loi conforte la prise en compte des besoins de l'enfant pour évaluer sa situation. Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS publiées en février 2021, dans lesquelles la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant est intégrée, viennent préciser le cadre de référence de l'évaluation. Cette étape est cruciale à l'identification des objectifs et des actions d'accompagnement inscrits dans une démarche de « co-construction », avec les différents acteurs du parcours et les parents, du projet personnalisé.

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier et distinguer les principes d'action et organisationnels des politiques publiques : de la protection de l'enfance (loi du 5 Mars 2007) à la protection de l'enfant (loi du 14 Mars 2016)
- ▶ Développer une approche par les besoins fondamentaux de l'enfant
- ▶ Analyser et caractériser la situation de l'enfant en s'appuyant sur des notions socles, telles que : Les droits de l'enfant / La théorie de l'attachement / La capacité des parents à répondre aux besoins de l'enfant
- ▶ Connaître les dispositions relatives au Projet Pour l'Enfant (PPE) en l'articulant avec les outils de la loi 2002
- ▶ Construire une démarche de méthodologie de projet personnalisé avec l'enfant et sa famille
- ▶ Anticiper les changements relatifs à l'organisation de service

### CONTENU

- ▶ Cadre législatif et réglementaire : les outils de la loi 2002-2 ; lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 et ses décrets (PPE)
- ▶ L'évaluation en protection de l'enfance (évaluation des IP ou en cours de mesure)
- ▶ L'analyse des besoins : cartographie et analyse écosystémique
- ▶ Les modèles théoriques en appui de l'évaluation
- ▶ La méthodologie de la démarche projet : identification des besoins, recueil des attentes des personnes, détermination des objectifs et des moyens d'accompagnement, modalités d'évaluation.
- ▶ Les points de repère de l'évaluation à partir du « cadre national de référence pour la qualification et l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger » (RBPP HAS Janvier 2021)

### INFOS

FORMATEUR	Bastian BESSON (formation sur Rennes) ou Séverine MAGRIS (formation sur Nantes)
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 520€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 400€

### PRE-REQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels intervenant en protection de l'enfance

## Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance

### CONTEXTE

L'utilisation contemporaine des réseaux sociaux attirent de plus en plus d'adolescents en quête d'une nouvelle sociabilité à distance.

En protection de l'enfance, ces usages questionnent les relations entre les professionnels, les jeunes et leurs familles.

Dans un contexte où les pratiques juvéniles évoluent plus rapidement que le cadre juridique, il est nécessaire que les professionnels puissent comprendre et intégrer ces nouveaux enjeux dans l'accompagnement éducatif.

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier les différents usages adolescents des réseaux sociaux.
- ▶ Spécifier ses enjeux sur un public vulnérable
- ▶ Mesurer les impacts sur le plan de la santé mentale
- ▶ Distinguer les spécificités du cyberharcèlement
- ▶ Identifier et prévenir les potentiels dangers
- ▶ Intégrer les pratiques numériques dans l'accompagnement éducatif

### CONTENU

- ▶ Les pratiques adolescentes des réseaux sociaux
- ▶ Un focus sur le cyberharcèlement
- ▶ Les risques sur le plan de la santé mentale
- ▶ Les enjeux sur la relation éducative
- ▶ Les outils de prévention

### INFOS

FORMATEUR	Bastian BESSON, conseiller technique CREAI en protection de l'enfance – Rennes
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi – 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€

### PRE-REQUIS

- Intervenir dans l'accompagnement direct auprès d'un public adolescent.
- Disposer d'un smartphone

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et mises en situation pratiques
- Vidéos
- Support PPT
- Bibliographie de référence
- Quizz de validation
- Questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux, assistants familiaux, veilleurs de nuit, maitresses de maison.

## 2/ Evaluation / Qualité

F27	<a href="#">Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social</a> .....	48
F28	<a href="#">Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale</a> .....	49



## Méthodologie de mise en oeuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social

### CONTEXTE

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée. La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

### OBJECTIFS

- ▶ Appréhender les différentes définitions et approches de l'éthique
- ▶ Maîtriser la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/HAS en matière de réflexion éthique
- ▶ Mesurer les atouts et les limites des différents modèles de mise en oeuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- ▶ Mobiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

### CONTENU

- ▶ Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- ▶ Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- ▶ La mise en oeuvre d'une instance de réflexion éthique
- ▶ Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- ▶ Quelques exemples de thématiques à traiter
- ▶ Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- ▶ Les modalités de communication à favoriser

### PREREQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

### INFOS

FORMATEUR	Arièle LAMBERT, Directrice du CREAI Pays de la Loire
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## CONTEXTE

Le secteur social et médico-social est engagé dans des transformations structurantes traduisant notamment une évolution de la demande sociale sur la place des personnes en situation de vulnérabilité et les nécessaires ajustements d'offre de services. Ces bouleversements engagent autant la responsabilité des organismes gestionnaires que celle des professionnels chargés d'accompagner les personnes. Dans ce contexte, engager une démarche de qualité de vie au travail (QVT) apparaît un levier d'action de l'encadrement pour prévenir les risques psychosociaux et par répercussion améliorer la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

## OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les repères et les enjeux de la QVT
- ▶ Savoir identifier les facteurs de risques et d'opportunités pour améliorer la qualité de vie au travail
- ▶ Prévenir les risques professionnels et améliorer la performance des établissements
- ▶ Diffuser une culture de la qualité de vie au travail au travers d'outils managériaux (l'entretien professionnel, les espaces de discussion sur le travail, ...) et de suivi des conditions de travail (bilan social, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, ...)

## CONTENU

- ▶ Définition et repères réglementaires : évolution, registres d'action et enjeux
- ▶ Diagnostic de la qualité de vie au travail : outils et méthodes d'analyse
- ▶ Conditions et modalités d'engagement d'une démarche QVT
- ▶ Pérennisation de la démarche

## PRE-REQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

## PUBLIC CONCERNÉ

- Directions, responsables d'encadrement, représentants du personnel

## INFOS

FORMATEUR	Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAI Bretagne
DURÉE	2 jours à distance / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

# 3/ Gouvernance

F29	<a href="#">Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation</a> .....	51
F30	<a href="#">Repenser sa communication</a> .....	52
F31	<a href="#">Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels</a> .....	53
F32	<a href="#">D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : savoir analyser un bilan et un compte de résultat</a> .....	54
F33	<a href="#">D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son EPRD</a> .....	55
F34	<a href="#">D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son ERRD</a> .....	56

## Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation

### CONTEXTE

Chaque année, les établissements sociaux et médico-sociaux doivent renseigner les tableaux de bord de la performance de l'ANAP, devenus obligatoires. Le suivi des programmes d'amélioration de la qualité impose lui aussi de mesurer des indicateurs de progrès.

Enfin, les fiches « objectifs » négociées dans le cadre des CPOM se voient également dotées d'indicateurs de suivi qui serviront de base au dialogue de gestion. Indispensables outils de pilotage et d'analyse, ces indicateurs doivent donc être sélectionnés et construits avec soin.

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier l'intérêt des indicateurs
- ▶ Mobiliser les indicateurs de l'ANAP et les autres principaux indicateurs du secteur médico-social
- ▶ Elaborer une fiche objectif d'un CPOM
- ▶ Construire et utiliser un indicateur

### CONTENU

- ▶ La performance dans le secteur médico-social : contexte et enjeux
- ▶ La construction d'un indicateur et le choix d'une cible : éléments théoriques
- ▶ Les indicateurs existants dans le secteur médico-social : décryptage et pertinence
- ▶ Cas pratique : construire une « fiche-objectif » et choisir des indicateurs dans le cadre de la préparation de votre CPOM

### PRÉREQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Mise en perspective et retours d'expériences
- Apports théoriques
- Cas pratiques à partir des principales thématiques des CPOM et des éléments apportés par les participants
- Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### SUPPORTS DE FORMATION

- Remise de documentation
- Etude de différents modèles de « fiche objectif »

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à mettre en place et/ou renseigner des indicateurs, notamment dans le cadre de l'élaboration et du suivi du CPOM

### INFOS

FORMATEUR	Katy GIRAUD, Consultante
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA1 Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA1 : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA1 : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## CONTEXTE

Le monde contemporain nécessite d'avoir, sinon une maîtrise, au moins une bonne connaissance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. A l'ère des appels à projets, appels à candidatures, et du développement du travail en réseau, les professionnels des ESMS se doivent de communiquer à l'interne et à l'externe, de manière singulière et moderne, sur ce qu'ils produisent, inventent et développent.

Communiquer c'est aussi se donner plus de chance de capter des financements contributifs nécessaires au développement de nouvelles réponses. Aussi, il est important d'ajuster stratégiquement et économiquement sa communication à l'attention des bénéficiaires, des familles, des professionnels et partenaires, ainsi qu'aux médias actuels, relais incontournables avec le grand public

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier les enjeux d'une communication moderne adaptée aux spécificités du secteur médico-social
- ▶ Elaborer un plan de communication interne et externe congruent
- ▶ Distinguer les éléments facilitateurs pour le Dirigeant et les cadres de Direction

## CONTENU

- ▶ Les principes de la communication
- ▶ Schéma de la communication / Niveaux de communication / Le ciblage / Le style
- ▶ La stratégie de communication : définition en 7 étapes

- ▶ Le mix de communication : Enjeux majeurs / se saisir des composants et nouveaux outils de communication
- ▶ Impact du numérique sur les transmissions d'informations, la formation et les collaborations
- ▶ Manager ses interactions professionnelles, la communication hiérarchique
- ▶ Penser marketing / Communication d'inspiration journalistique / Ecouter, Informer, Composer / L'écrit dans les établissements médico-sociaux
- ▶ Les réseaux sociaux, l'image et la notoriété
- ▶ La communication de crise, les règles d'or
- ▶ Utilisation inadéquate de la communication et les leviers facilitateurs

## INFOS

FORMATEUR	Claude BASSET, Journaliste, Directeur d'établissements médico-sociaux, Manager de transition
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRE-REQUIS

- Connaissance sommaire des outils bureautiques de type Office 365
- Expérience de base en matière de communications institutionnelles
- Sensibilité aux questions managériales

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Approches expérientielles et théoriques / Mises en situation
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres de Direction et Chargé(e)s de communication

## Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels

### CONTEXTE

Les professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux s'interrogent de plus en plus sur les responsabilités du fait de l'accompagnement ou de la prise en charge des patients ou usagers, dans un contexte de défiance et de judiciarisation.

Cette formation se propose de clarifier les différents mécanismes de responsabilité, avant d'échanger sur les outils de gestion et de prévention du risque contentieux.

### OBJECTIFS

- ▶ Identifier les différents mécanismes de responsabilité
- ▶ Connaître l'importance des écrits professionnels, aux droits des usagers / patients, aux obligations des professionnels et établissements ou services, et aux responsabilités associées
- ▶ Valider ou améliorer les procédures et modes opératoires définis en interne

### CONTENU

- ▶ Les mécanismes de responsabilités respectives de l'établissement personne morale, des dirigeants d'association et des professionnels (civile et administrative, pénale)
- ▶ Actions en responsabilité et notions annexes (réclamations, demandes d'information ...) : quelle gestion opérationnelle de ces différentes situations ? Quels outils et processus ?
- ▶ Quels outils de prévention ?

### INFOS

FORMATEUR	Elodie JEAN, Avocate en droit de la santé, de l'action sociale et des familles - Nantes
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 260€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRE-REQUIS

- Exercer en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et jurisprudentiels / Mise en perspective et retours d'expériences / Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

### PUBLIC CONCERNÉ

- Administrateurs, Directeurs, Cadres intermédiaires et tous Professionnels en lien avec les patients / usagers

## CONTEXTE

La réforme de la tarification et l'arrivée des EPRD/ERRD constitue une nouvelle approche budgétaire pour les gestionnaires, depuis une logique budgétaire vers une véritable analyse financière de la situation de l'établissement. Cette (r)évolution exige de nouvelles compétences. En premier lieu : savoir lire et comprendre les éléments financiers du compte de résultat et du bilan de votre établissement.

Cette formation de deux jours vous permettra de maîtriser les fondamentaux de l'analyse financière, appliquée au secteur médico-social.

## OBJECTIFS

- ▶ Lire et analyser un bilan
- ▶ Lire et analyser un compte de résultat
- ▶ Mobiliser les principaux indicateurs financiers
- ▶ Elaborer et argumenter l'analyse financière d'un établissement médico-social

## CONTENU

- ▶ Journée 1 : comment lire un bilan comptable ?
- Les mécanismes de l'analyse financière, ou aller chercher l'information pertinente ?
- La notion d'approche bilancielle, pourquoi analyser un bilan ?
- L'actif immobilisé et l'actif circulant
- Les fonds propres et l'actif circulant
- Les notions de FRI, FRE, FRNG, BFR et TN

- Les ratios financiers d'équilibre et de rentabilité
- Cas pratique et illustrations sur plusieurs exemples de bilans comptables
- ▶ Journée 2 : comment lire un compte de résultat ?
- Les mécanismes de l'analyse financière, ou aller chercher l'information pertinente ?
- La notion d'exploitation, pourquoi analyser un compte de résultat ?
- Quelles sont les recettes d'exploitation à analyser en priorité ?
- Quelles sont les charges d'exploitation à analyser en priorité ?
- Comment interpréter la marge d'exploitation, la valeur ajoutée, l'EBE et le résultat d'exploitation ?
- Cas pratique et illustrations sur des exemples de comptes de résultat
- Le lien avec le bilan comptable, pourquoi l'un ne va pas sans l'autre ?

## INFOS

FORMATEUR	Maxime TROUVE, Consultant
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 520€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRÉREQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

## CONTEXTE

Outre la nouvelle présentation du cadre normalisé, l'Etat de Prévision des Recettes et des Dépenses (EPRD) constitue une évolution en matière d'élaboration et d'analyse des prévisions budgétaires. Véritable feuille de route de l'établissement, l'EPRD doit valoriser les choix du gestionnaire au regard des ressources qui lui ont été allouées et estimer les modalités de répartition de ses dépenses. L'élaboration d'un EPRD constitue donc un exercice de style, permettant d'appliquer concrètement les principes de la tarification à la ressource.

## OBJECTIFS

- ▶ Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- ▶ Adopter le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- ▶ Lire les notifications de ressources préalables à l'élaboration de l'EPRD
- ▶ Renseigner les tableaux et annexes constituant l'EPRD
- ▶ Rédiger son rapport financier
- ▶ Connaître la procédure d'approbation d'un EPRD

## CONTENU

- ▶ Les principes généraux de l'EPRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- ▶ Les modalités d'élaboration et d'analyse de l'EPRD
- Le cadre normalisé de l'EPRD

- Les informations à trouver et à analyser dans les tableaux et annexes de l'EPRD
- Les critères d'approbation ou de refus de l'EPRD
- Le calcul et l'analyse des ratios financiers dans le cadre de l'EPRD (CAF, FRNG, FRI, FRE, BRF)
- Cas pratique et illustrations
  - ▶ Les annexes de l'EPRD : activité, effectifs et rapport financier
- L'élaboration et l'analyse des annexes concernant l'activité et les effectifs
- Les obligations et l'analyse du rapport financier
- Les éléments obligatoires à retrouver dans l'EPRD
- Cas pratique et illustration
  - ▶ Le dépôt de l'EPRD sur la plate-forme de la CNSA

## INFOS

FORMATEUR	Maxime TROUVE, Consultant
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRÉREQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

## CONTEXTE

Remplaçant le compte administratif, l'Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses (ERRD) vient concrétiser les nouvelles compétences attendues chez les gestionnaires. Il s'agit en effet de constater le résultat réalisé au cours de l'exercice mais aussi, et c'est nouveau, d'argumenter les arbitrages réalisés en matière d'utilisation et d'optimisation des ressources.

L'argumentation de l'affectation du résultat doit également être réalisée au regard de l'analyse financière que le gestionnaire doit être en mesure de porter sur son établissement pour les 5 années suivantes. Les enjeux sont donc nombreux autour de cet ERRD !

## OBJECTIFS

- ▶ Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- ▶ S'approprier le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- ▶ Renseigner les tableaux et annexes constituant l'ERRD
- ▶ Rédiger le rapport financier de l'ERRD
- ▶ Calculer et analyser des ratios financiers (CAF, FR, BFR, Trésorerie)
- ▶ Optimiser la présentation de l'ERRD et de son résultat

## CONTENU

- ▶ Les principes généraux de l'ERRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- ▶ Comment renseigner son ERRD ?
- Où trouver les informations financières et comment les intégrer dans les différentes annexes de l'ERRD ?

- Comment contrôler l'ERRD
- Cas pratique et illustration : simulation de l'ERRD sur une maquette officielle
- ▶ Comment analyser l'ERRD ?
- Qu'est-ce que le compte de résultat réalisé ?
- Comment interpréter un tableau de la CAF, un tableau de financement, un bilan et les ratios financiers, un plan pluriannuel d'investissement ?
- Les éléments du rapport financier
- ▶ L'affectation des résultats
- L'affectation des résultats excédentaires
- L'affectation des résultats déficitaires
- La fongibilité des résultats
- ▶ Le dépôt de l'ERRD sur la plate-forme de la CNSA

## INFOS

FORMATEUR	Maxime TROUVE, Consultant
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA : 260€ / Contribuant Volontaire au CREA : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

## PRÉREQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'ERRD et l'ERRD

## 4/ Evolution des politiques publiques

F35	<a href="#">Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap</a> .....	58
F36	<a href="#">SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages</a> .....	59



## Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap

### CONTEXTE

Le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap connaît actuellement un vent de réformes dont il peut parfois sembler difficile de comprendre l'articulation. La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre médico-sociale et le déploiement de nouveaux dispositifs, la mise en œuvre de « Réponse Accompagnée Pour Tous », la territorialisation des politiques publiques, le déploiement des CPOM, le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH, la réforme des autorisations... répondent pourtant à une logique globale d'individualisation de l'accompagnement et d'inclusion sociale de la personne en situation de handicap.

### OBJECTIFS

- ▶ Nommer les évolutions récentes de la politique du handicap et ses fondements
- ▶ Comprendre l'articulation entre ses différentes réformes et leur cohérence
- ▶ Nommer les contraintes, les opportunités et leviers pour la modernisation de l'offre médicosociale et les relier aux dynamiques de projet des ESMS
- ▶ Expliquer l'impact de ces évolutions sur les pratiques professionnelles

### CONTENU

- ▶ L'évolution de l'approche du handicap : mise en perspective historique et impacts sur les pratiques
- ▶ L'autodétermination et le soutien par les pairs
- ▶ Réponse Accompagnée Pour Tous et circulaire du 2 mai 2017 : une nouvelle organisation de la réponse aux besoins
- ▶ Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : vers une société plus inclusive
- ▶ Développement des CPOM : les incidences sur la gestion des structures

- ▶ Les indicateurs de la transformation de l'offre
- ▶ SERAFIN-PH : point d'étape
- ▶ Réforme des autorisations
- ▶ Réforme du système d'évaluation des ESMS
- ▶ Fonctionnement en dispositif ou plateforme de services coordonnés
- ▶ Développement de l'accessibilité universelle :
  - Accessibilité à l'éducation
  - Accessibilité à l'emploi
  - Accessibilité à l'habitat
  - Accessibilité aux soins
  - Accessibilité aux sports, aux loisirs et à la culture
  - Accessibilité au numérique
- ▶ Coordination de parcours
- ▶ Soutien aux aidants
- ▶ La cohérence de ces différentes réformes

### INFOS

FORMATEUR	Rachelle LE DUFF, Directrice-adjointe / Conseillère technique du CREA I Bretagne Arièle LAMBERT, Directrice du CREA I Pays de la Loire
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREA I Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 520€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 400€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

### PRÉREQUIS

- Aucun

### MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Exposés et présentations des grandes orientations législatives et réglementaires / Réflexions et analyses sur l'évolution du secteur et ses enjeux / Dossier documentaire
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les acteurs engagés dans le champ de la politique du handicap ou concernés par le handicap

## CONTEXTE

La nomenclature SERAFIN-PH a pour objectif de réformer le système de tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap. Au-delà de cet objectif, les nomenclatures SERAFIN-PH constituent déjà un langage commun pour élaborer, avec les personnes concernées, les projets personnalisés, et pour adapter les prestations au regard des besoins des personnes en situation de handicap.

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier les objectifs et les références théoriques qui fondent les nomenclatures
- ▶ Identifier les différents usages des nomenclatures :
  - Dans l'élaboration des projets personnalisés,
  - Dans l'actualisation du projet d'établissement/projet de service,
  - Dans la transformation de l'offre de service.

## CONTENU

- ▶ Du Rapport VACHEY-JEANNET à SERAFIN-PH : la genèse, le modèle écosystémique du handicap, l'enjeu de l'autodétermination dans une société inclusive.
- ▶ Les nomenclatures des besoins, des prestations directes et indirectes
- ▶ Usages des nomenclatures : cas concrets.

## INFOS

FORMATEUR	Rennes : Rachelle LE DUFF, Directrice-adjointe, CREAI Bretagne Nantes : Arièle LAMBERT, Directrice du CREAI Pays de la Loire
DURÉE	2 jours / 12 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Rennes : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREAI : 520€ / Contribuant Volontaire au CREAI : 400€

## PRÉREQUIS

- Aucun

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Exercices pratiques
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout acteur engagé dans l'accompagnement médicosocial des personnes en situation de handicap



# Evénements institutionnels

Forts de la diversité de nos équipes,  
le CREAL Pays de la Loire  
et le CREAL Bretagne  
organisent pour vous des Congrès,  
Séminaires, Journées d'étude...



BAL n°59 - 8 avenue des Thébaudières - CP 30406  
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Mail : [info@creai-pdl.fr](mailto:info@creai-pdl.fr)  
Tél. 02-28-01-19-19

[www.creai-pdl.fr](http://www.creai-pdl.fr)

Numéro de formation professionnelle continue :  
52 44 04226 44

Numéro SIRET : 788 354 454 00076  
Code APE : 8899 B



2 B rue du Pâtis Tatelin  
35700 RENNES

Mail : [accueil@creai-bretagne.org](mailto:accueil@creai-bretagne.org)  
Tél. 02-99-38-04-14

[www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org)

Numéro de formation professionnelle continue :  
53 35 01613 35

Numéro SIRET : 775 590 987 00134  
Code APE : 8899 B

